



Les Échos de Bramefarine

n° 42 – décembre 2008 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

L'Éditorial du maire

L'année 2008 s'achève. Elle a été particulièrement riche sur la commune de Saint-Maximin. Tout d'abord, les élections municipales, avec une équipe renouvelée pour moitié : expérience, mais aussi sang neuf.



De nombreuses actions ont été menées :

- création de la garderie périscolaire, à l'issue d'une large concertation avec toutes les parties concernées (élus, parents, professionnels, assistantes maternelles agréées, financeurs...);
- mise en place d'actions de protection de l'environnement et de valorisation du patrimoine;
- réalisation d'une importante tranche des travaux d'assainissement sur Les Rippelets;
- mise en place d'une politique de communication : actions de concertation avec les habitants, relance du bulletin municipal, création d'un site

Internet, lettre d'information électronique (inscription gratuite sur www.stmaximin38.fr).

La garderie achève son premier trimestre d'activité. Globalement, ce service a bien fonctionné et répondu à l'attente des parents. L'équilibre financier, lui, reste précaire : plusieurs parents avaient activement demandé ce nouveau service et ne l'ont, finalement, jamais utilisé.

De nouveaux axes d'intervention sont actuellement en cours d'étude, afin d'améliorer la vie au quotidien des habitants de Saint-Maximin... et notamment des actions en direction des jeunes mais aussi des personnes âgées. C'est dans cet état d'esprit que nous venons de réactiver le CCAS (centre communal d'action sociale), présidé par René Pois-Pompée et animé par Gérard Bricalli, Jean-Pierre Chenevier, Arlette Aguetzaz, Françoise De Bock avec quatre représentants d'associations.

Enfin, et malgré la période de crise que nous traversons, je terminerai en souhaitant sincèrement, à tous, et au nom de l'ensemble du conseil municipal, de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année, ainsi qu'une heureuse nouvelle année.

Nous vous donnons rendez-vous samedi 10 janvier 2009, à 18 heures, à la salle polyvalente, pour la cérémonie des Vœux. ■

Relance du CCAS et « colis des Anciens »



Le conseil municipal a décidé de réactiver le CCAS (centre communal d'action sociale). Cet outil de la commune, au service de ses habitants, est présidé par le maire et notamment animé par Arlette Aguetzaz. Il organisera, dès cette année, la distribution des « colis des Anciens ». Quarante-deux habitants de la commune, âgés de plus de soixante-dix ans, seront concernés. Ils auront la visite, à domicile, le 22 ou le 23 décembre, d'un élu municipal qui viendra leur remettre ce cadeau de Noël. ■

Fermeture de la mairie - Permanence « listes électorales »

La mairie sera exceptionnellement fermée les **vendredis 26 décembre 2008 et 2 janvier 2009**.

L'inscription sur les listes électorales est possible en mairie jusqu'au **31 décembre**, 16h30, Pensez à vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. ■

Mise en place de la communauté de communes du pays du Grésivaudan



Lors du dernier conseil municipal, l'ensemble des élus a voté le principe de l'adhésion au « pays du Grésivaudan ». Le pays du Grésivaudan est une communauté de communes, à l'échelle de toute la vallée, de Montbonnot-Saint-Martin à Pontcharra, comprenant quarante-neuf communes et 96 000 habitants. Cette nouvelle communauté de communes viendra se substituer aux différentes communautés existantes, plus petites, qui recouvrent actuellement le même territoire, comme cela s'est déjà passé pour le « pays voisonnais ».

Dans les vingt ou trente prochaines années, le développement économique et urbain des agglomérations de Grenoble et Chambéry va s'effectuer, de façon continue, tout au long de la vallée du Grésivaudan. C'est une réalité, mais une réalité que nous devons maîtriser. D'où tout l'intérêt de se regrouper au sein du « pays du Grésivaudan ».

Mais, au sein même du pays du Grésivaudan, nous devons, nous, commune rurale, faire valoir nos spécificités, avec toutes les autres communes des coteaux de Chartreuse et de Belledonne.

Cela nous permettra non seulement d'exister au sein de ce grand pays du Grésivaudan, mais encore de pouvoir peser dans les discussions qui sont chères à notre village, concernant le développement, l'urbanisme limité, l'environnement, le tourisme, ainsi que la sauvegarde des espaces verts et agricoles.

La nouvelle communauté de communes du pays du Grésivaudan est à la fois une nécessité économique pour notre région, mais aussi une opportunité en réussissant à affirmer, avec les autres communes rurales, toute notre spécificité.

Concrètement,

- la « communauté de communes du pays du Grésivaudan » sera opérationnelle au 1^{er} janvier 2009 ;
- deux élus nous représenteront dans cette nouvelle instance : René Pois-Pompée et Jacques Viret ;
- la masse des taxes locales, pour les habitants de Saint-Maximin, sera inchangée. Ce n'est qu'à l'intérieur de cette enveloppe constante que certaines vont augmenter et d'autres diminuer, dans les mêmes proportions ;
- en revanche, et par souci d'harmonisation intercommunale, la taxe professionnelle, pour les entreprises de Saint-Maximin, va diminuer. Bonne nouvelle : elle passera de 21,54 % aux alentours de 16 % . ■



Le Carnet

Mariage : 18 octobre, Daniel Bonin et Fabienne Bisson.

Décès : 10 novembre, Andrée Gauthier ; 10 décembre, Hélène David-Quillot. ■

Solidarité

L'association « Stéphane Gemmani » qui va quotidiennement au-devant des problèmes de la pauvreté et de la misère pour mieux les combattre, est à la **recherche de couvertures**. Vous pouvez les déposer à la mairie qui les fera suivre. ■

Fuites d'eau : consignes utiles

Il est rappelé aux usagers qu'ils sont responsables de leur canalisation d'eau en propriété privée, ou à partir du compteur, si celui-ci est situé en limite du domaine public. Nous vous conseillons de contrôler régulièrement votre consommation (au moins une fois par mois) et de signaler rapidement à la mairie toute anomalie. Attention en particulier aux chasses d'eau qui fuient ou aux sécurités de chauffe-eau ! ■

Notre patrimoine, à travers un métier d'autrefois

Le père Gauthier et la forge de Saint-Maximin

Alain Panério, petit-fils d'**Auguste Gauthier**, nous raconte l'histoire de **la forge et le métier de maréchal-ferrant** de son grand-père.



Né en 1884, au hameau « Les Bruns », il apprend son métier, à Allevard, chez Laurent Chabert, maître forgeron réputé. Il épousera Maria Pont, des Bretonnières, De cette union naîtra Jeanne (épouse Panério), qui vit toujours dans la maison familiale aux Bruns.

En 1910, il installe son atelier, près de la mairie de Saint-Maximin, dans un petit local qu'il aménage lui-même et qui deviendra, pour tous : « la Forge » !

Durant la Première Guerre, il est maréchal-ferrant. À la fin de la guerre, l'armée lui proposera même de « rempiler » pour s'occuper des chevaux de l'armée. Mais, le devoir familial l'amène à rentrer au village, à Saint-Maximin, pour y reprendre son métier : pendant qu'un propriétaire tenait le pied de son

cheval, le maréchal-ferrant ôtait le fer usé en retirant les clous, retaillait le sabot, le râpait et ajustait le fer choisi chauffé à la forge (chaque fer était standardisé, avec un



numéro précis); il le fixait ensuite avec de nouveaux clous, bien plantés en biais pour ne pas blesser l'animal, en faisant en sorte que rien ne dépasse.

On comptait deux heures de travail par cheval : il pouvait ainsi ferrer jusqu'à six chevaux par jour. Un peu moins bousculé en fin de carrière, il faisait lui-même ses fers à cheval, par plaisir.

Pour les bœufs, plus lourds et plus rétifs, on utilisait un détrait, c'est-à-dire un treuil pour lever l'animal. Le pied du bœuf disposant de deux sabots, il fallait deux fers à chacun.

Ses clients étaient des paysans de Saint-Maximin, de Pontcharra, de Villard-Noir ou même de la Savoie toute proche. Il allait aussi, une fois par semaine, ferrer les chevaux, à Barraux, dans un local loué pour la circonstance.

Les enfants de l'école étaient heureux ! Dès qu'ils avaient un moment, à la récréation par exemple, ils s'agglutinaient près de la Forge, fascinés par le travail du fer. Ils « profitaient » de la fumée qui

répandait cette odeur bien particulière de la corne brûlée...

Parfois, il devenait même vétérinaire pour soigner les vaches qui gonflaient après avoir mangé des pommes : il savait où planter le « trocart » (tige métallique cylindrique pointue coulissant dans un tube). Proche des animaux, il les soignait bénévolement... À défaut du vétérinaire installé à Pontcharra, combien de fois est-on venu, la nuit, le chercher pour soulager une bête !

La seconde facette de son métier était liée au travail de forgeron, avec sa forge à soufflet, son enclume et son marteau-pilon.

Il travaillait le fer pour différentes corporations. Il forgeait pour les maçons des broches à béton. Pour les charrons, les cercles de roue. Les forestiers lui commandaient les coins, les pioches, les chaînes, les piques et les « linguettes », sortes de crochets pour tirer les troncs. Des paysans venaient faire reforge des socs de charrue. Il s'occupait aussi des faucheuses tirées par des chevaux... Et même les communes faisaient appel à lui pour confectionner les grilles de regard des canalisations ! À partir de 1955, son activité évolue vers le machinisme agricole, du fait de la disparition progressive des chevaux.

Il avait une telle maîtrise de ses outils qu'il était capable de réaliser des soudures à la forge ou de casser une noix avec le marteau-pilon, sans écraser le cerneau.

Il a formé durant sa carrière plusieurs compagnons, membres de sa famille, qui auraient dû, à des époques différentes, prendre sa suite : Robert Cazan, son neveu, François Panério, son gendre, Robert Panério, l'un de ses deux petits-fils. Les aléas de la vie en ont décidé autrement et l'ont amené à poursuivre tardivement son activité à la Forge.

Son atelier, proche de la mairie, était devenu un lieu de rencontres, ouvert à tous, où il faisait bon se retrouver entre amis. « Le père Gauthier », le « Gust », comme le surnommaient affectueusement ses amis, c'était une personnalité, un homme passionné par son métier, une force de la nature ; mais il est vrai qu'il ne fallait pas le « chatouiller », notamment sur la politique : son franc-parler avait alors vite fait de ressortir !

Un personnage passionné de chasse, de bonne table, direct, mais attachant et toujours au service des autres. Il s'est éteint, en 1970, à quatre-vingt-six ans. ■

Fête de Noël vendredi 19 décembre

17 heures : spectacle de Noël offert par la mairie.

Son et lumière dans le parc avec l'**arrivée du Père Noël** sortant par magie de son mystérieux repaire. Le vin chaud vous sera offert avec ses traditionnelles pognes.



15 h 30-16 h 30 : spectacle de Noël offert par les enfants.

16 h 30-17 h 30 : goûter

offert aux enfants par l'association « Vive l'école », suivi du tirage au sort de la tombola et de la remise des lots.

19 heures : soirée « pot-au-feu »

organisée par l'association « Vive l'école », à emporter ou à déguster sur place pour la somme de :

10,00 € par adulte ;

6,00 € par enfant.

Les places sont limitées.

Réservations auprès de :

Nelly Augustin : 04 76 68 43 13 ;

Angélique Duval : 04 76 45 82 51 ;

Émilie Daveloose : 06 14 04 70 89. ■

Résultats du Téléthon 2008

Le Téléthon 2008 a permis de collecter : 14265,80 €, sur Pontcharra et ses environs, dont 1439,10 € pour les seules manifestations de Saint-Maximin.

Pour mémoire, ces chiffres étaient, en 2007, de : 15469,56 €, dont 1578,00 € pour les manifestations de Saint-Maximin.

Malgré la période de crise, la générosité de tous n'a pas été entamée. Merci encore à toutes celles et ceux qui se sont impliqués ces trois jours. ■

Recensement de la population

L'INSEE nous a communiqué la nouvelle population légale de la commune, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2009 : elle sera de **615 habitants**. ■

La plante du mois

Le gui est, avec le houx, un décor traditionnel des fêtes de Noël et de fin d'année.

Le gui européen (*Viscum album L.*), de la famille des Loranthacées, est une plante parasite. Il se développe sur de nombreux arbres, parmi lesquels les peupliers et les pommiers sont les plus sensibles. Il peut également s'attaquer aux conifères.

Ses tiges, vertes et de section cylindrique, se ramifient et aboutissent à la forme de boule. Les feuilles, vertes également, sont disposées par paires opposées. Elles persistent dix-huit mois à deux ans faisant du gui une plante toujours verte.

Le gui est une plante dioïque avec des touffes à fleurs femelles et d'autres touffes à fleurs mâles. Il fleurit en mars et avril.



Le fruit est une baie globuleuse contenant une seule graine chlorophyllienne entourée d'un tissu visqueux et collant, la viscine (« glu »). Sa dispersion est essentiellement assurée par certains oiseaux,

notamment la grive draine, qui rejettent les graines non digérées dans leurs fientes, parfois à plusieurs kilomètres. Les mésanges et les fauvettes décortiquent les baies sur place assurant une dissémination beaucoup plus limitée.

Le gui renferme des substances toxiques, des hétérosides, qui peuvent provoquer, en cas d'ingestion des fruits, des troubles digestifs et même des troubles cardiaques si le nombre de baies ingérées dépasse la dizaine.

Autrefois, sous forme d'infusion, teinture, sirop, ou autres, le gui était prescrit contre l'épilepsie, les désordres nerveux, les troubles du rythme cardiaque et de la digestion.

De nos jours, des extraits de gui sont utilisés comme hypotenseurs et dans des traitements adjuvants de la chimiothérapie de certains cancers. ■

